

NOEL ROUGE à Montigny-en-Gohelle

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« JE VOUS TUERAI TOUS »

Enfin, le samedi 20 décembre, Kazimark vint en moto à Montigny-en-Gohelle et se rendit au domicile de ses beaux-parents, 40, rue de Lassigny, chez lesquels se trouvaient également réfugiés sa femme et ses enfants. Magdziarek, une autre fille mariée, Sophie Magdziarek, 18 ans et son mari, André Mirowski, 28 ans, une plus jeune sœur, Anna, et un pensionnaire.

Il était environ 13 h. 30. Pélagie était absente : « Ça ne fait rien, déclara-t-elle, ma femme n'est pas là, j'attendrai que son père rentre pour le tuer, puisqu'elle ne veut plus revenir avec moi... »

Magdziarek attendit jusqu'à 22 h. 30; puis voyant que son beau-père Michel Magdziarek ne venait pas, il se décida à partir.

Il y eut à l'heure de partir, à 23 h. 45, un séisme, le vent se leva, et vous ne ferez pas de Noël, le vent tuera tous... »

NOEL... NOEL...

Jusqu'à mercredi, le Polonais ne donna plus de ses nouvelles. A 20 h., la famille Magdziarek se mit à table avec son pensionnaire pour réveillonner. Le repas fut assez gai et, à 23 h., tout le monde alla se coucher.

Pendant ce temps, Magdziarek se préparait. Vingt minutes avant d'être venu à Montigny-en-Gohelle et il était d'abord rendu chez son frère, auquel il avait rendu sa moto. Puis il vint sans doute rôder autour de l'habitation des parents de sa femme.

Quand il se fut rendu compte que toute la maison était endormie, il démasqua le carreau de la porte d'entrée et parvint à faire fonctionner la serrure et à introduire dans la cuisine.

Il se pencha, avait-il l'idée de massacrer la famille en la surprenant en plein sommeil ? Mais, la porte donnant accès à la salle à manger était verrouillée et il fut dans l'obligation de rester dans la cuisine où, assisté, il attendit.

Dans la chambre à coucher du rez-de-chaussée dormaient les beaux-parents, la femme à Kazimark et sa plus jeune sœur.

Les époux Mirowski et le pensionnaire logé au premier étage.

LE DRAME

Quatre heures du matin venaient de sonner, Sophie Magdziarek se leva pour se rendre chez le coiffeur, car elle devait aller le matin à Béhune.

Sans se méfier, elle ouvrit la porte de séparation et elle se trouva en présence de son beau-père. Ce dernier se leva et braqua un revolver dans sa direction.

Attaquée, la pauvre femme appela au secours et elle se trouva en présence de son beau-père. Ce dernier se leva et braqua un revolver dans sa direction.

Attaquée, la pauvre femme appela au secours et elle se trouva en présence de son beau-père. Ce dernier se leva et braqua un revolver dans sa direction.

A LA RECHERCHE DU MEURTREUR

Après avoir couché la blessée dans son lit, Mme Michel Magdziarek et sa fille Pélagie, prises d'un grand effroi, se précipitèrent vers le commissariat de Montigny-en-Gohelle, où elles racontèrent les faits que venait de se dérouler.

Les gendarmes Gary et Delvert se rendirent à Montigny-en-Gohelle, mais quand ils arrivèrent à 5 h., le Kazimark avait déjà pris la fuite. Toutes les recherches faites pour le découvrir sont restées infructueuses.

LE TERRIBLE ACCIDENT DE LA GARE D'AUDRUICQ

Nous avons brièvement relaté hier le terrible accident survenu en gare d'Audruicq, et dont fut victime un surveillant mécanicien de la Compagnie du Nord, Paul Pattey, âgé de 41 ans, du dépôt d'Hazebrouck, se trouvant sous sa machine, procédant au graissage de divers engrenages, lorsque tout à coup la locomotive recula et le mécanicien fut écrasé. Au cri poussé par le malheureux le chauffeur et les cheminots qui se trouvaient à sa proximité, se précipitèrent à son secours et constatèrent que leur infortuné camarade avait la tête et un bras broyés.

Le mécanicien Paul Pattey est marié et père de cinq enfants. On devine la douleur de sa pauvre femme quand elle apprit la terrible nouvelle.

Immédiatement, par solidarité, les membres du syndicat confédéré auquel appartenait Pattey, a ouvert une souscription en faveur de sa famille.

M. et Mme Pattey étaient nés d'Éecke et habitaient Hazebrouck, rue de l'Ermitte, où avec le bénéfice de la loi Loucheur ils avaient fait construire une coquette maison pour abriter leur nombreuse famille.

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

L'audition de M. Gaston Vidal par la commission d'enquête

La Commission parlementaire d'enquête a publié hier matin la compte rendu synoptique de l'audition de M. Gaston Vidal.

D'après ce document, M. Vidal explique d'abord que fin 1923, il fut présenté à M. Oustric par M. Joseph Paisant, qu'il occupa de la S. N. I. A. à Paris qu'une place d'administrateur lui fut promise. Il rappela également à M. Oustric, M. Oustric, lors de la création de la S. N. I. A. d'Amiens, lui ouvrit un compte de 750.000 francs pour lui permettre de soulever, compte qui a été acquitté. Ce document, d'ailleurs, selon le témoin, ne fut pas contrôlé par la banque Oustric.

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal dit qu'il ne se souvient plus avoir présenté M. Robbenne à M. Oustric. Il pense qu'il s'est amené à voir M. Robbenne d'Azcona en ses bureaux. Il croit que M. Robbenne fit des démarches auprès de M. Raoul Péret pour faciliter l'introduction de la S. N. I. A. au Ministère de la Justice dans le cabinet du garde des Sceaux.

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ». Il a dû dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LES RAPPORTS ENTRE MM. VIDAL ET ROBBENNE

M. Gaston Vidal. — M. Moret a rapporté des paroles qui sont peut-être exactes dans le fait, mais qui ne sont pas exactes dans le fond. Je n'ai certainement pas répondu à M. Moret sur la ton péremptoire qu'il a bien voulu me prêter : « Cela se fera malgré vous ». Je n'ai dit à M. Moret que ce que je demandais à M. Moret à dire : « Tant que je serai ici, je ne serai pas introduit de valeur étrangère en France ».

LE COMPTE OUVERT AU TEMPLON PAR LA BANQUE OUSTRIO

M. Adam donne ensuite lecture du compte ouvert à M. Gaston Vidal par la banque Oustric le 23 novembre 1923. Il ressort de ce compte que, jusqu'au début de 1923, M. Vidal avait un solde débiteur qui, à la fin de l'année 1922, se montait à 549.275 fr. 40.

M. Gaston Vidal. — Je le pense bien.

M. Adam ajoute qu'il ignorait qu'il y eut à son compte des chapitres différents et simplement intitulés.

« Les faits, dit M. Mandel, sont assez significatifs. Vous êtes présenté par un homme politique à un banquier. A cette époque là, il y avait encore dans les assemblées, tous les mêmes sous-secrétaires d'Etat. Cependant ce banquier n'a rien de plus pressé que de vous ouvrir un compte et eu égard aux garanties qu'offre, dites-vous, votre personnalité, il vous verse une somme d'argent... »

M. Gaston Vidal. — Je trouve cela formidable. Si je ne vau pas 60.000 fr., je ne sais plus.

M. Georges Mandel. — Je n'ai pas à apprécier. Pour ce qui est du fond, la commission appréciera.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi, 11 heures.

UNE FAISEUSE D'ANGES, RÉFUGIÉE DU NORD, ARRÊTÉE A RUEIL

M. Gabrielli, commissaire divisionnaire de la première brigade mobile, accompagné des inspecteurs Février et Bouff, a mis hier en état d'arrestation une faiseuse d'anges qui opérail à Rueil-Malmaison et ses environs depuis plus de dix ans.

En effet, depuis plusieurs mois M. Gabrielli recevait des lettres qui lui révélaient qu'une nommée Leciez, âgée de 32 ans, ouvrière d'usine, de complicité avec sa mère, âgée de 77 ans et qui exerce la profession de volumineuse correspondance qui dévoile l'identité de celles qui se sont fait avorter, la culpabilité d'un gendarme d'une brigade de la Seine parait nettement établie. Fait étrange, la femme de ce gendarme est décédée volé deux mois sens qu'il ait été possible d'établir les causes exactes de sa mort. Le gendarme sera du reste entendu aujourd'hui.

La femme Leciez, qui est une réfugiée du Nord, est arrivée à Rueil en 1914 avec sa mère et son frère. Ce dernier ouvrit un cabinet d'affaires qui pérorait et actuellement il se trouve dans le Midi; mais d'ores et déjà il parait nettement établi qu'il ignore tout des agissements de sa femme.

Il fallut plusieurs heures à la police pour faire avorter l'entreprise. Enfin, elle reconnut avoir pratiqué 300 avortements et s'être fait remettre des sommes variant de 500 à 500 francs. La femme Leciez a été amenée dans les locaux de la première brigade de police mobile à Paris. Sa mère, en raison de grand âge, a été laissée en liberté provisoire.

La faiseuse d'anges sera ramenée aujourd'hui à la gendarmerie de Rueil où on la contrôlera avec les signatures des lettres sales. Il se pourrait fort bien que de nouvelles arrestations eussent lieu, car il semble que cette affaire soit appelée à prendre de grandes proportions.

Madame Veuve Georges GUILLAUME, Monsieur et Madame Eugène GUILLAUME, Leurs Parents et Alliés, Ont le donateur de vous faire part de la mort de

Monsieur Georges GUILLAUME, Membre du Conseil d'Administration de La Presse Populaire, Syndic de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord

leur époux et leur père, décédé à l'âge de 73 ans, en son domicile, à Malo-les-Bains; et vous prient de vouloir bien assister aux funérailles qui auront lieu le Samedi 27 Décembre 1923, à onze heures quinze.

L'assemblée aura lieu à onze heures, à la maison mortuaire, 41, avenue Abouit, à Malo-les-Bains.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 26 décembre 1923. Soleil : Lever à 7 h. 45; coucher à 15 h. 52. Lune : Lever à 19 h. 15; coucher à 5 h. 10. Aurore : à 5 h. 10. Dénivelé : 50 mètres.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 25 décembre 1923, à 9 heures. Baromètre : 760 mm; pluie depuis la veille à 18 heures; 3 mm. Thermomètre : Froide; 25; minima : 23.

ÉTAT HYGROMÉTRIQUE; 93; Hauteur d'eau tombée depuis la veille : 0 mm. Direction du vent : Sud; Force : assez fort; Direction des nuages : Sud; Etat du ciel : couvert.

Température probable pour aujourd'hui; à un froid, brouillard.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. Ciel couvert ou très nuageux. Vent d'Est, 3 à 5 m/s; Température en baisse, minimum de 10 à 12°C.

DE PASSAGE. Hier à 11 h. 10, est arrivé à Valenciennes le gendarme M. Leclercq, rajah de Kachemir, qui est parti pour Paris vers le rapide de 15 h. 05.

Toutes ces dames avaient reçu M. le baron Duvalier, encore que l'heureur engagé était resté insensible, du moins en apparence, à leurs coquetteries les plus audacieuses.

Gisèle de Follemont, la plus capiteuse des Parisiennes de la Rivière, avait même condescendu à se laisser employer contre cet homme singulier des procédés un peu trop audacieux, et qu'elle en avait été pour ses frais.

Blanche fit la moue en écoutant les confidences de ses belles amies.

« Un crâne, lui avait dit Gisèle, tu n'as rien de mieux que de te livrer à aucun autre résultat que moi. »

« N'y a rien à faire avec le baron Duvalier. »

Ce petit dill tu sembles à la comtesse de Kormana.



BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 8-51) — DÉPÔT DE VENTE : 78, Grande-Rue

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DU LEGS BOUCHER-DE-PERTHES

Alors qu'il vivait à Abbeville, M. Boucher de Perthes, légua une somme de 100.000 francs à chacune des vingt villes de France comptant le plus d'ouvriers pauvres. Par testament de 1891, la Ville de Roubaix était comprise parmi les villes désignées. La somme de 100.000 francs devait servir à attribuer annuellement et à perpétuité une prime de 500 francs au moins et deux médailles au plus aux plus distingués qui se seraient particulièrement distingués par leur travail et leur conduite.

Cette année, la distribution des récompenses de M. Boucher de Perthes a été présidée par M. Kiebler Sory, adjoint du maire, qu'entouraient MM. Paul Nys, rapporteur; Emile

luf Incombe. Lors de la visite à domicile, la Commission la trouve en plein nettoyage, les enfants étant partis à l'école, et nous avons constaté le courage de cette petite ménagère qui bien que levée la première, prend, le soir, un repos mérité, que lorsque les siens sont couchés.

Je dois ajouter qu'un plus des soins dévoués qu'elle donne à sa mère et de ses rudes travaux de ménage, cette vaillante jeune fille, afin d'augmenter les modestes ressources de la maison, fait encore quatre jours de lessive chez des particuliers, ce qui lui rapporte de 30 à 40 fr. par semaine.

Mlle Delin est estimée de tous ceux qui la connaissent. Elle donne un magnifique exemple de dévouement et d'amour de la famille et la Commission est heureuse de lui accorder la première prime en lui témoignant toute son admiration pour sa belle conduite.

Deuxième prime (250 francs), à Mlle Camille Françoise, qui habite avec sa mère, rue Mouge, cour Delplanque, 14, est née à Villers-Bretonneux le 25 septembre 1892. Elle est de nationalité belge.

Elle est occupée en qualité de sœur dans la maison Bricte, rue Biarne, où elle est fort estimée et jouit d'une excellente réputation. Depuis très longtemps Mlle Françoise, avec dévouement pour ses siens. Elle prit en charge les deux enfants de sa sœur qui étaient orphelins et malades. Elle se substitua complètement à leur mère. Mlle Françoise a été laide de plus de 100 fois par son dévouement.

Elle est occupée en qualité de sœur dans la maison Bricte, rue Biarne, où elle est fort estimée et jouit d'une excellente réputation. Depuis très longtemps Mlle Françoise, avec dévouement pour ses siens. Elle prit en charge les deux enfants de sa sœur qui étaient orphelins et malades. Elle se substitua complètement à leur mère. Mlle Françoise a été laide de plus de 100 fois par son dévouement.

« Cette année, grâce aux nombreuses affiches apposées en Ville, ainsi que dans les usines, et au large concours de la presse locale, nous avons reçu 9 demandes dont l'une doit être écartée, les postulants ne remplissant plus les conditions d'âge requises.

« Il restait donc à examiner huit dossiers tous très intéressants et, pour les raisons que je viens de vous indiquer, nous disposons d'une somme de 1.000 francs.

« Devant la valeur des candidates, nous dûmes partager la prime selon la volonté même du testateur qui recommandait le partage égal entre les deux filles.

« Ne voulant fixer son choix qu'avec la plus grande impartialité, la Commission décide de faire, comme les années précédentes, une visite qu'elle a accomplie le 11 novembre 1923 et, au cours de celle-ci, nous avons pu constater combien est méritoire le dévouement de ces enfants de vieux ouvriers, veuves et la Commission a pu constater que l'œuvre de l'amour de la famille.

« Avant de terminer, je tiens, au nom de l'Administration Municipale, à adresser aux lauréates l'assurance de mon admiration et à MM. les membres de la Commission mes remerciements les plus sincères pour le dévouement éclairé qu'ils apportent dans l'accomplissement de la mission délicate qu'ils veulent bien assumer.

« Je donne la parole à notre sympathique rapporteur, M. Paul Nys qui vous dira les mérites particuliers de chacune des lauréates.

M. Paul Nys, rapporteur de la Commission s'exprime ensuite ainsi : « Permettez-moi tout d'abord d'adresser à mes dévoués collègues de la Commission, tous mes remerciements pour la marque de sympathie qu'ils m'ont témoignée en me désignant, à nouveau, pour remplir les fonctions de rapporteur.

« M. le Président vient de vous dire que ces années d'absence ont été pour moi une note examen et la visite à domicile à laquelle nous avons procédé nous a permis de constater, un fois de plus, combien sont légitime, en notre cité laborieuse, ces humbles et si utiles et si dévoués sans compter pour les leurs.

« La Commission se trouve extrêmement embarrassée dans son choix, attendu qu'elle ne dispose que de deux primes et qu'elle ne peut amener à diviser en trois parts (la première de 500 francs, les deux autres de 250 francs chacune) les 1.000 francs qu'elle pouvait attribuer.

« Une quatrième candidate ayant paru digne d'être citée, la Commission décide de lui décerner une médaille d'encouragement.

« C'est avec plaisir que je vais vous donner la répartition des récompenses, en vous énumérant les mérites des lauréates.

Première prime (500 francs) — Mlle Delin Gabrielle Maximilienne. — Mlle Delin Gabrielle Maximilienne est née à Roubaix, le 21 avril 1897. Elle est de nationalité française et habite 69, rue Jean Macé, avec sa mère et ses frères et sœurs.

Le père, Victor Delin, a abandonné sa famille dont il se désintéresse complètement. La mère, née Marie Vaebers est âgée de 43 ans. Elle est infirme et se livre à aucun travail. Mlle Delin est l'aînée de 7 enfants habitant tous sous le même toit. C'est la providence de cette petite famille car, étant donné le paralysie des jambes dont est atteinte la mère, tout l'entretien de la maison

perdre un mot de la conversation engagée. Les deux adversaires, avec la courtoisie la plus exquise, avaient déjà engagé la lutte sur le terrain de l'amour.

Ils expliquaient leurs caractères : — Moi, faisais la courtesse, je considère que l'amour est un simple fantaisie de deux brutes exaltées, une ardeur et soudaine communion... Ja déteste attendre, comme feu le roi soleil lui-même, et si mon partenaire s'attarde à niaiseries sentimentales, je le plaqué !

« Oh ! déclarait le baron, la nature ne m'a point pournu, sans doute, d'un tempérament troyen et justement compassé, mais je te dis, comment vous dirai-je, de reculer le plus possible l'échéance, de faire languir, jusqu'à des limites ordinaires, le parlementaire que veut bien m'envoyer le Destin.

Le malheur est que M. le baron Duvalier, si possédé un visage aux muscles presque immobiles, est gratifié de deux terribles yeux noirs, hautains et durs parfois, mais souvent aussi chargés d'un flûde extraordinaire.

Ce fut pour cette raison, peut-être, que la comtesse, après le départ de celui qu'elle nommait déjà « son flirt », voulut bien, de bonne grâce, confesser qu'elle n'avait obtenu aucun avantage.

« Je ne prétends pas, dit-elle, amener votre ami à ma faire subir les derniers honneurs, mais je pense bien, en ces causeries le forcer à m'avouer son amour.

ager dans cette noble voie en lui décernant la médaille prévue dans le testament. Voici, Messieurs, les raisons qui ont guidé notre choix, mais je dois ajouter un mot pour les candidates que nous n'avons pu récompenser.

La aussi, nous avons rencontré de belles âmes généreuses et désintéressées, auxquelles va toute notre estime, mais les ressources que nous donne le testament de M. Boucher de Perthes ne nous permettaient pas de les récompenser toutes.

Quelles ne perdent pas courage. Qu'elles augmentent si possible la somme de leurs vertus. Elles gagneront peut-être un jour d'être choisies pour obtenir la distinction que nous n'avons pu leur accorder aujourd'hui.

CHOCOLAT DELESPAUL HAVEZ le plus apprécié

Tous les paquets portent son nom sa marque garanties de sa qualité

ARBRES DE NOEL

Noël quelle fête délicieuse, la plus belle, le plus cher, car chacun y trouve une joie, le commémorant à ces ses affaires à marcher sur des toilettes, pour employer une expression suggestive. Le chrétien a célébré avec joie l'anniversaire d'un événement qui lui est particulièrement mémorable. Les gens « moyens » ont réutilisé, tous ne se sont pas rendus dans les établissements publics, mais tous, si modestes fussent-ils, ont voulu, selon leurs ressources, s'associer à la fête.

Et les enfants. Les enfants ont été choisis par leurs parents, ils ont été des privilégiés. « Père Noël » est prodige de nos jours.

Combien de petits soldats ont été remplis d'admiration ? Combien d'heureux a-t-il fait ? Mais comme tous ceux qui sont devenus aimes, « Père Noël » a beaucoup de jaloux.

En l'occurrence, ces jaloux ne furent pas bien mécontents, car ils eurent aussi leur part de bonheur. Ils ont été choisis par leurs parents, ils ont été des privilégiés. « Père Noël » est prodige de nos jours.

« Comme chaque année, l'Administration municipale organise, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, une grande manifestation enfantine avec distribution de jouets aux enfants des écoles publiques.

Cette année encore, une manifestation fut des plus réussies, car elle accueillit un grand nombre de jeunes enfants, qui, au nombre d'environ cinq mille, se rassemblèrent dans la salle de fêtes bien avant l'heure prévue pour le lever de l'idee.

En dehors de l'immense espace réservé aux enfants, les quelques parents privilégiés qui avaient réussi à s'insérer dans la salle se précipitèrent aux tables où se trouvaient des entrées. Il eût fallu une salle d'une superficie double à celle de la rue de l'Hospice, pour espérer le tout monde désireux d'y pénétrer.

Dans l'espace réservé aux autorités et aux invités, on pouvait remarquer MM. Dupré adjoint à l'Instruction publique, Sory, Verbeur, adjoints du maire, une grande manifestation enfantine avec distribution de jouets aux enfants des écoles publiques.

Cette année encore, une manifestation fut des plus réussies, car elle accueillit un grand nombre de jeunes enfants, qui, au nombre d'environ cinq mille, se rassemblèrent dans la salle de fêtes bien avant l'heure prévue pour le lever de l'idee.

En dehors de l'immense espace réservé aux enfants, les quelques parents privilégiés qui avaient réussi à s'insérer dans la salle se précipitèrent aux tables où se trouvaient des entrées. Il eût fallu une salle d'une superficie double à celle de la rue de l'Hospice, pour espérer le tout monde désireux d'y pénétrer.

Dans l'espace réservé aux autorités et aux invités, on pouvait remarquer MM. Dupré adjoint à l'Instruction publique, Sory, Verbeur, adjoints du maire, une grande manifestation enfantine avec distribution de jouets aux enfants des écoles publiques.

Cette année encore, une manifestation fut des plus réussies, car elle accueillit un grand nombre de jeunes enfants, qui, au nombre d'environ cinq mille, se rassemblèrent dans la salle de fêtes bien avant l'heure prévue pour le lever de l'idee.

En dehors de l'immense espace réservé aux enfants, les quelques parents privilégiés qui avaient réussi à s'insérer dans la salle se précipitèrent aux tables où se trouvaient des entrées. Il eût fallu une salle d'une superficie double à celle de la rue de l'Hospice, pour espérer le tout monde désireux d'y pénétrer.

Dans l'espace réservé aux autorités et aux invités, on pouvait remarquer MM. Dupré adjoint à l'Instruction publique, Sory, Verbeur, adjoints du maire, une grande manifestation enfantine avec distribution de jouets aux enfants des écoles publiques.

Cette année encore, une manifestation fut des plus réussies, car elle accueillit un grand nombre de jeunes enfants, qui, au nombre d'environ cinq mille, se rassemblèrent dans la salle de fêtes bien avant l'heure prévue pour le lever de l'idee.

En dehors de l'immense espace réservé aux enfants, les quelques parents privilégiés qui avaient réussi à s'insérer dans la salle se précipitèrent aux tables où se trouvaient des entrées. Il eût fallu une salle d'une superficie double à celle de la rue de l'Hospice, pour espérer le tout monde désireux d'y pénétrer.

Dans l'espace réservé aux